L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No . Entre Conti et Bienville

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 16 MAI 1861.

G. F. WEISSE, F. LIMET, . DUFOUR, . HARRY { Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
JEUDI MATIN, 16 MAI.

☞ **Voir la seconde page, pour:**

Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,
Le Mouvement du Port,
Le Départ des Steamers et Bateaux.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par C. E. Forstall, à la Bourse des Négociants et Encanteurs—Propriétés de la succession veuve Joseph Castanedo.

Par E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille Levée—Soie noire, mouchoirs, bas, marchandises sèches.

Le régime militaire de Lincoln.

Les Etats, restés dans l'Union fédérale, vont commencer à sentir les effets du despotisme militaire inauguré par M. Lincoln. Après avoir foulé aux pieds la Constitution des Etats-Unis et usurpé tous les pouvoirs, il en est arrivé à faire fusiller à bout portant les femmes et les enfants, absolument comme cela se pratiquait à Naples et à Milan avant la libération de l'Italie, et comme cela se fait encore à Varsovie ou à Venise. Les soldats de M. Lincoln n'ont rien à envier aux Croates de François-Joseph ni aux cosaques du czar. Ce qui vient de se passer à St-Louis prouve clairement que le bon plaisir du président a remplacé les lois et qu'il devient inutile de la part des citoyens des Etats-Unis de réclamer l'exercice des droits qu'ils tiennent de la Constitution fédérale et de celle de leur Etat. Tout doit céder devant l'ordre d'un simple capitaine, parce que cet ordre est appuyé par six à sept mille bayonnettes, et c'est dans le sang d'une foule inoffensive qu'on étouffe les protestations des citoyens indignés.

L'arrestation de toute une brigade de la milice de l'Etat occupée à faire paisiblement l'exercice, est une véritable déclaration de guerre contre l'Etat du Missouri, qui ne se soumettra pas sans résistance à une telle violation de sa souveraineté. Nous pouvons nous attendre à voir le Missouri tirer une éclatante vengeance de cet outrage et il est permis de considérer la sécession de cet Etat comme un fait accompli.

Mais ce n'est pas seulement dans les Etats à esclaves non encore séparés qu'il faut s'attendre à voir ces excès du régime militaire. Déjà les habitants de Cairo ont vu leur ville envahie par un corps d'armée, leurs maisons occupées bon gré malgré, et des actes de violence ont été commis fréquemment envers des citoyens, coupables d'avoir simplement exprimé leurs sentiments. Avant la réunion du Congrès qui doit avoir lieu le 4 juillet, il doit y avoir des élections dans divers Etats. Pourra-t-on dire que ces élections seront libres? Si par hasard un candidat hostile à l'administration républicaine vient à être élu, lui sera-t-il permis d'aller à Washington et d'y exprimer librement son opinion au milieu des bayonnettes de M. Lincoln. Ce sera le premier Congrès des Etats-Unis qui siégera entouré par une armée et ce sera un triste et curieux spectacle que celui de ces deux assemblées dont la tâche se bornera à enregistrer la destruction de la liberté et des institutions de leur pays.

Les citoyens du Nord, que le fanatisme abolitioniste n'aveugle pas, doivent se demander ce qui restera debout, après cette guerre, de tous ces biens qui faisaient la grandeur et l'orgueil de la nation américaine: liberté, fortune, bonheur tout aura été englouti dans un jour de folie. Après soixante ans de tranquillité et d'indépendance, l'établissement du régime militaire ouvre une ère nouvelle féconde en guerres et en révolutions. Et, cependant, parmi les hommes d'état du Nord il ne s'est pas trouvé un seul patriote pour élever la voix et avertir ses concitoyens qu'on les entraînait à leur perte!

Adresse aux Français du Nord—Nous avons publié il y trois jours un projet d'adresse aux Français du Nord. Ce projet a paru trop long à plusieurs personnes et on nous en a soumis hier un autre qui nous a paru, tout en tendant au même but, remplir toutes les conditions désirables, et nous engageons tous les Français sans distinction à s'y rallier pour donner de l'unité à leur manifestation. Ce projet est intitulé: "Les Français de la Nouvelle-Orléans à leurs compatriotes du Nord des Etats-Unis." Des exemplaires en sont déposés dans les librairies suivantes:

MM. Hebert & Escousse, rue de Chartres,
A. Raiu, rue de Chartres,
A. Chol, rue Royale.

Plusieurs personnes se sont chargées de recueillir des signatures dans la ville. Un exemplaire sera au bureau de l'*Abeille* à la disposition de ceux qui voudront en prendre connaissance ou y apposer leur signature.

Armement sur le fleuve.—Le bateau à vapeur *Ingomar* a été acheté pour le compte des Etats Confédérés moyennant $12,900. On en a retiré l'ameublement et on l'a armé de six canons de 32 arrivés de Charleston. Ce bateau a dû partir de Memphis le 13 pour le haut du fleuve sous le commandement du capitaine Bryan.

Le revenu de M. Lincoln.—Voici les chiffres comparés des droits de douane perçus au port de New York sur les marchandises sèches importées pendant la semaine finissant le 27 avril:

	1859	1860	1861
Entrées	$1,748,473	$1,703,488	$393,061

Une diminution des trois quarts seulement! M. Lincoln avait bien raison de craindre pour son revenu. Où trouvera-t-il de quoi nourrir ses 200,000 volontaires?

La première passe d'armes.—Nous lisons dans le *Richmond Whig* du 10 courant:

Un détachement de la compagnie d'artillerie du capitaine Randolph, de cette ville, étant engagé à construire une batterie sur la rivière York, aperçut un des bâtiments de Lincoln mercredi matin et lui notifia par l'envoi d'un boulet d'avoir à quitter le voisinage de cette batterie. Le navire riposta et cinq ou six coups de canon furent tirés de part et d'autre avant que le navire ne se décidât à virer de bord. Deux des boulets du bâtiment arrivèrent dans la batterie et l'un d'eux atteignit un affût, mais sans causer d'autre mal. On n'a pas pu savoir si le feu de la batterie a causé quelques avaries au navire.

Port de la Nouvelle Orléans.—Il y a en ce moment 58 navires attendus au port de la Nouvelle-Orléans, dont 16 venant de Liverpool, et 14 du Havre.

Il y a dans le port 21 trois mâts, dont neuf américains, 15 trois mâts-barques dont 6 américains, 4 bricks dont trois américains et 17 goëlettes américaines. Il n'y a en tout que 9 bâtiments anglais.

Corsaires en campagne.—Le *Montgomery Mail* annonce qu'il y a déjà dans le Golfe et sur la côte de l'Atlantique un assez grand nombre de corsaires, et qu'on en arme plusieurs centaines d'autres dans différents ports.

La presse des campagnes au Nord.—Le *Day Book* assure que sur 33 échanges des comtés du Nord il y en a 26 qui s'opposent à la guerre comme devant conduire à la ruine nationale.

La marine yankee.—Nous lisons dans l'*Express* de New-York:

Les nouvelles de la Havane indiquent le désastreux effet que la guerre aura sur les intérêts maritimes des Etats-Unis. Les navires anglais et européens obtiennent tout le frêt de quelque valeur, tandis que les navires américains sont obligés de courir après un chargement, par suite de la crainte que l'on a des corsaires. Tandis que le tarif Morrill a porté un coup destructif au frêt par navires américains en Europe, la guerre supprime le commerce de cabotage avec Europe et coupe court au commerce avec les Grandes Indes.

La discorde au camp d'Agramant.—Le *Louisville Courrier* du 11 courant annonce que le mercredi précédent les volontaires du Camp Harrison près de Cincinnati, se sont soulevés et qu'il y a eu une mêlée générale à laquelle cinq cents hommes ont pris part. Les combattants n'ayant pas de sabres ont employé les pierres, les bancs, les planches de clotures comme armes de guerre, et il a fallu les faire cerner par des troupes armées et les menacer d'une fusillade en règle pour les forcer à déposer leurs armes improvisées. La désertion s'opère sur une large échelle. C'est, dit le *Courrier*, le commencement de la fin.

Compagnie d'assurances de l'Union.—Nous appelons l'attention du public sur le compte rendu annuel de cette compagnie. Les primes nettes pour l'année dépassent $300,000 et les profits nets s'élèvent à $34,253 71. L'actif de la compagnie est de $539,540 77. Le conseil des directeurs a déclaré un dividende de 15 0/0 aux assurés et aux actionnaires avec l'intérêt habituel par les certificats émis.

Par le Telegraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouveau service postal.

Montgomery, 15 mai 1861.—Le directeur général des postes Reagan a lancé une proclamation pour informer le public que le service postal des Etats Confédérés commencera le 15 juin, et que l'envoi des malles aux Etats du Nord sera discontinué. L'affranchissement devra, après cette date, être payé en espèces.

Le président Davis et M. Mallory, secrétaire de la marine sont partis pour Pensacole.

Nouvelles de Baltimore.

Baltimore, 15 mai—Le général Butler a lancé une proclamation portant que les troupes sous ses ordres sont là pour faire exécuter les lois.

M. Ross Winans a été arrêté au Relay House; il a demandé à fournir caution, mais on a refusé de le relâcher.

Les gardes du Maryland ont retiré hier de leur arsenal 600 carabines Minié et les ont cachées. Les autorités après quelque opposition ont rendu quinze charrettes d'armes au général Butler.

Le gouverneur Hinks requiert les loyaux citoyens du Maryland de fournir quatre régiments pour défendre la capitale et servir le gouvernement général dans le Maryland.

Nouvelles de Washington.

Washington, 15 mai—Le maître général des postes a annulé le contrat des malles entre St-Louis et Memphis à cause de l'arrestation des steamers qui transportent les malles.

Le gouvernement a accepté le service de deux régiments du Kansas—un pour trois mois, l'autre pour trois ans.

On s'occupe à prendre des mesures pour aider Andrew Johnson et ses amis dans le Tennessee.

Il est improbable qu'Harper's Ferry soit attaqué du côté de la Pensylvanie ou du Maryland sans le concours d'un fort corps de troupes de Washington pour couper les secours qui pourraient venir du Sud de la Virginie.

Le steamer Pawnee augmente son armement.

L'honorable Daniel E. Sickles a offert sa brigade pour toute la guerre et elle a été acceptée.

Ordre a été donné de renvoyer des forts Riley et Leavenworth, tous ceux qui sympathisent avec les sécessionistes.

Des missionnaires du Nord pressent le gouvernement de stationner là une armée.

On a donné des ordres très stricts pour fouiller les édifices publics parce qu'on a trouvé de la poudre dans quelques uns.

Le département de la guerre compte avoir 50,000 hommes concentrés à Washington cette semaine.

Harrisburg, Pa, 15 mai—Des virginiens de l'ouest disent que 45 comtés formeront un Etat séparé.

Deux mille hommes de l'ouest de la Virginie sont entrés au service fédéral.

Tous les approvisionnements de l'Ohio pour la Virginie sont interceptés.

Missouri.

St-Louis, 15 mai—M. Sterling Price a été nommé major général des forces du Missouri. On a retiré les troupes fédérales des gares de chemins de fer.

New-York, 15 mai—Le major Anderson est parti pour Cincinnati. On croit ici que Washington sera attaqué.

L'Adam's Express Company.

Augusta, 15 mai—Nous apprenons de bonne source que les actionnaires du Sud de l'Adam's express company ont acheté toute la propriété, priviléges et intérêts de la compagnie dans la Confédération du Sud. La nouvelle compagnie s'organisera dans quelques jours. En attendant les transports continueront sans interruption.

Congrès de la Confédération.

Montgomery, 15 mai—Au congrès, aujourd'hui, M. Smith de l'Alabama, a présenté une résolution relative à l'établissement d'une Cour de District en Virginie.

M. Keitt, de la Caroline du Sud, a présenté un bill relatif à la protection des tribus Indiennes au Sud du Kansas.

Le reste des délibérations est dépourvu d'intérêt.

Arrivée du Steamer Vigo.

New York, 15 mai—Le steamer *Vigo*, venant de Liverpool via Queenstown, est arrivé ici. Il n'apporte pas de nouvelles.

Boston, 15 mai—L'*Arabia* de la ligne Cunard, est parti aujourd'hui pour Halifax et Liverpool.

Nouvelles Troupes pour Washington.

Baltimore, 15 mai—Le "Ringgold's Battery" est passé se dirigeant vers Washington. Deux mille hommes via Perryville, débarquent à Locust Point. On suppose qu'ils sont destinés à Washington.

Le gouverneur Letcher a défendu aux autorités militaires de délivrer des passe-ports pour quitter la Virginie.

Le département de la guerre apprécie à 50 000 le nombre de troupes qui seront samedi prochain à Washington, Baltimore et Annapolis.

On rapporte que sept steamers remontent la baie avec des troupes fédérales.

Le capitaine McDonald.

St Louis, 15 mai—Dans le cas du capitaine McDonald, un *writ d'habeas corpus* a été présenté devant le juge Treat.

Le général Harney a répondu, en substance, que le capitaine McDonald a été fait prisonnier tandis qu'il soutenait une assemblée en opposition au gouvernement fédéral, que McDonald n'était pas à l'arsenal, ni dans la juridiction de la cour; que les autorités de Washington ont l'affaire en mains, et qu'ils obéiraient à leurs instructions. Le cas a été remis à lundi prochain.

Régiments du Maryland pour Lincoln.

Le gouverneur Hicks dit que le Maryland aura, la semaine prochaine, cinq régiments à la disposition du gouvernement fédéral.

Le bruit court que les Virginiens ont l'intention de retirer les restes de Washington de Mount Vernon.

Suspension du Télégraphe.

New York, 15 mai—Une dépêche adressée de Washington au journal le *World* rapporte que toutes les communications télégraphiques par les bords de la mer, avec le Sud, sont suspendues, les sécessionnistes ayant enlevé les fils. Une nouvelle compagnie embrassant toutes les lignes du Sud est en train de s'organiser.

Les trains de chemin de fer entre Washington et le Nord recommenceront à circuler jeudi.

Le Major Anderson à Harrisburg.

Harrisburg, 15 mai—Le major Anderson est arrivé ici aujourd'hui et a été reçu aux acclamations d'une foule immense. Il a déclaré au gouverneur Curtin que M. John C. Breckenridge le joindrait à Cincinnati pour prendre un commandement sous ses ordres. Cela a causé une profonde sensation. Le major Anderson a aussi annoncé qu'un steamer européen a apporté une grande quantité d'armes perfectionnées pour le gouvernement fédéral, et que d'autres steamers en apporteront de nouvelles.

Mouvements étranges à Washington.

Alexandria, 15 mai—Il y a eu quelques mouvements mystérieux à Washington ce matin. Le régiment de Rhode Island a de bonne heure reçu l'ordre de se tenir prêt à marcher au premier appel. Les caissons de ses batteries ont été vivement assemblés.

Wheeling et la Virginie occidentale seront probablement le premier point occupé par les troupes fédérales.

La législature du Maryland s'est ajournée hier après avoir adopté une résolution désignant un comité de 8 membres, 4 devant agir envers Lincoln et 4 envers le président Davis, à l'effet d'obtenir la suspension des hostilités, jusqu'à la réunion du Congrès.

Proclamation du général Butler.

Le général Scott approuve pleinement la proclamation du général Butler, déclarant que les troupes dans le Maryland sont pour maintenir les lois.

Il est probable que le marshal Kane, du Maryland, sera arrêté sous peu.

Un espion a été arrêté ici aujourd'hui, portant des dépêches du général Lee.

On dit que le gouvernement est pleinement disposé à protéger les unionistes de l'ouest de la Virginie.

M. Row, qui a été arrêté pour avoir vendu des fusils aux Virginiens, sera conduit à Annapolis pour y être jugé.

Nouvelles troupes de New-York.

Washington, 15 mai.—Le gouvernement, d'après l'avis du général Scott, a accepté les quatorze régiments additionnels de New York.

On dit que les Virginiens élèvent des défenses visibles de Washington à l'aide d'une longue-vue.

La cour de Réclamation des Etats-Unis s'est ajournée au 4 juillet.

Marché de New York.

New York, 15 mai—Le marché au coton est ferme et plus actif, ventes 38,000 balles à 14 c. Farine, vente de 490 barils de $5 à $5 10. Mais en baisse de 1 c; ventes, 80,000 sacs de 55 à 58. Porc à 17 75. Graisse, 9 à 9 3/4. Café, vente de 12 à 13 1/4. Sucre, ventes Cuba de 5 1/2 à 6 1/4. Mélasse Porto-Rico vendue à l'encan de 19 à 25 cts le gallon.

Marché de Cincinnati.

Cincinnati, 15 mai.—La farine est cotée de $4 50 à 4 60. Whisky, 12 1/2.

Nouvelles de la Rivière.

Louisville, 15 mai.—L'Ohio a ce point baissé ce soir: il y a dix pieds d'eau dans le canal.

Attaque du fort Pickens.—Des bruits relatifs à l'attaque du fort Pickens circulaient hier soir dans les rues de la ville. Nous n'avons pu trouver la source de cette nouvelle. Toutefois, comme le télégraphe nous avait annoncé, dans l'après-midi, que le président Davis était en route pour Pensacola, il se pourrait qu'elle ne fut point tout-à-fait dénuée de fondement.

Commissaires de la Havane à Montgomery.

On rapporte qu'un commissaire du gouverneur général de Cuba a traversé, mardi, cette ville en route pour Montgomery. On pense que l'objet de sa mission est d'avoir une conférence avec le gouvernement du Sud relativement à l'expédition des bateaux du Sud à la Havane et autres points de l'île de Cube, et contre lesquels le consul général des Etats-Unis agit d'une manière inqualifiable et avec un étrange esprit de parti.

Rhumatismes et diarrhée.—Il se vend au No 117 rue Ste-Anne, des remèdes particuliers pour la guérison du rhumatisme et de la dyssenterie dont on dit le plus grand bien et dont de nombreux témoignages attestent l'efficacité. Voir aux annonces.

Pour la guérison du croup, des maux de gorge, des ulcères, de la toux, de la gierre et d'autres maladies, au moyen de remèdes spéciaux, dont le dépôt est au No 17, rue Ste Anne, voir l'annonce insérée plus loin.

—On nous communique la lettre suivante à laquelle nous nous empressons de donner place dans nos colonnes.

A Mlle Cecile Ledoyen,
Présidente du comité de souscription pour les volontaires français, à la Nlle Orléans.

Mademoiselle: par le No de l'*Abeille* du 10 courant, j'ai vu qu'une souscription a été résolue en faveur de deux compagnies de volontaires français par les dames de la Nelle Orléans. Le peu de facilité que j'ai de recevoir les journaux, au fond de la campagne où je demeure, ne m'a permis qu'aujourd'hui de prendre connaissance de cette résolution.

Dans ces temps, où les intérêts de notre pays d'adoption sont mis en péril et ses institutions menacées, j'éprouve le plus vif plaisir, en apprenant que deux nouvelles compagnies de volontaires français viennent contribuer à sa défense et prendre part avec les natifs aux dangers de la guerre. Honneur aux volontaires français! que leurs armes soient bénies! Honneur surtout aux dames françaises sous les auspices desquelles sont placées ces compagnies!

J'aurais désiré me trouver à la Nouvelle-Orléans le jour de la bénédiction du drapeau. J'aurais serré la main à ces braves compatriotes, mais je ne le puis.

En conséquence, mademoiselle, je vous envoie par le conducteur du chemin de fer du Golfe du Mexique, en faveur des volontaires, la petite offrande de cinq piastres. Je me trouverais infiniment plus heureux si je pouvais vous en envoyer mille.

Agréez, je vous prie Mademoiselle, l'assurance des sentiments les plus respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

Votre très humble et très obéissant serviteur,
P. A. Rousseau, Jr.
Bayou La Loutre (ou la Chincha) paroisse de St Bernard, 11 mai 1861.

CHRONIQUE LOCALE.

Première Cour—Thos Cosgrove qui s'était reconnu coupable d'assaut et batterie, a été condamné à dix jours de prison.

Wm McDonald s'est reconnu coupable d'assaut et batterie et F. Schneider de larcin. Le juge n'a pas encore prononcé la sentence.

George Miller, Henry Miller et Thomas Christian ont été déclarés coupables de larcin.

J. J. Camonlugo, accusé de larcin, a été acquitté.

S. M. Dosue a été accusé d'avoir mis en circulation de faux billets de banque.

Le ministère public a demandé et obtenu la mise en liberté de Thomas O'Brier et Thomas McDonald accusés d'obtention d'argent à l'aide de faux prétextes.

John Murphy, Michael Guff et Henry Lomer, accusés d'assaut et batterie, ont été acquittés.

John Rodgers s'est reconnu coupable de larcin.

Owen Burns et James Léonard ont été déclarés coupables de larcin, mais recommandés à la clémence du juge.

Recorder Blache.—Frank Smith et Mike Purcell qu'un affidavit accuse d'avoir battu John Holmes domicilié dans la rue Bourbon, ont été écroués en attendant l'interrogatoire.—Frank est en outre accusé d'avoir battu John Sheridan.

Paul Cropper, accusé de débit de spiritueux à des esclaves, a été acquitté.

Service des ambulances.

Nous recevons sur ce sujet une communication du Dr. Félix Formento qui, pensons-nous, sera lue avec intérêt par nos abonnés:

Messieurs,

J'ai lu avec plaisir la communication que vous a adressée M. le docteur Mercier, de la paroisse St-Charles, au sujet de la création d'ambulances militaires pour notre armée. Ainsi que mon confrère, j'avais eu l'idée de mettre au service de notre pays l'expérience et les connaissances spéciales que j'ai pu acquérir par un service actif durant la glorieuse campagne d'Italie de 1859.—Déjà, avant la publication de l'écrit sus-mentionné,—j'avais, dans ce but adressé une lettre à l'honorable J. P. Benjamin, le priant de vouloir bien me servir d'intermédiaire auprès du Président et du ministre de la guerre. La réponse de M. Benjamin ne m'étant pas encore parvenue, je ne sais si ma demande sera favorablement accueillie. En attendant, ce serait de grand cœur que je contribuerais pour ma part à l'organisation du service médical de notre armée, branche si importante et jusqu'aujourd'hui si négligée parmi nous.

La lettre de mon honoré confrère me dispense de rien ajouter sur l'urgence immédiate de ce service. Qu'on se mette à l'œuvre,—il n'y a pas une heure à perdre,—que ceux qui sont prêts à verser leur sang pour la défense de nos droits, sachent qu'au jour de la bataille tout sera préparé pour leur porter les secours que pourra réclamer leur situation.

La valeur du soldat, quelque brave qu'on le suppose, est doublée par la certitude de recevoir en échange du sang dont il a été prodigue, les soins les plus assidus d'un dévouement éclairé. En Italie, j'ai pu constater l'immense influence exercée sur le moral du blessé, et, par suite, sur son état physique, par la prévoyante sollicitude dont il se voyait l'objet. Après Magenta, 2,500 blessés avaient été réunis dans l'Ospedale Maggiore, grand Hôpital de Milan; les soins les plus affectueux leur étaient prodigués par un grand nombre de nobles Milanaises, jalouses de rivaliser de zèle et de patriotisme. Cinquante sept amputations devinrent nécessaires, pas une ne fut fatale. Ce résultat, alors que les hôpitaux étaient encombrés et la chaleur très forte, doit être surtout attribué à l'excellent moral du malade, déterminé et soutenu par la certitude que rien n'était épargné pour amener sa prompte guérison. Ne nous endormons pas dans une coupable apathie: la guerre qui s'ouvre, conduite par le démon du fanatisme qui, aujourd'hui, possède les masses du Nord, s'annonce longue, sanglante et acharnée.

L'appel fait au patriotisme de nos concitoyens ne restera pas sans réponse.

Bientôt, nous n'en doutons pas, leur généreux empressement aura permis de créer un système d'ambulances, modelé sur celui des armées Européennes. Mais à chacun son rôle: que ceux de nos concitoyens qui, retenus en ville, par l'âge ou les circonstances, ne peuvent aller affronter l'ennemi sur les champs de bataille, arment et équipent ceux qui, plus heureux, appelés à combattre, auront l'honneur de balayer de notre sol les hordes fanatiques dont la présence nous est odieuse; aux femmes, la douce mission de contribuer au soulagement et à la guérison de nos braves soldats. L'histoire de notre Confédération enregistrera bientôt ses Magenta et ses Solferino; le zèle, le dévouement, le patriotisme dont firent preuves les dames italiennes pendant la glorieuse campagne de 1859, ne seront ils pas égalés par nos Louisianaises?

Pour moi, des vœux surtout de contribuer dans la limite de mes moyens, au succès de la cause commune, je me propose, si vous voulez bien m'ouvrir vos colonnes, de vous adresser quelques articles sur l'organisation et le service des ambulances, ainsi que sur le rôle qu'est appelé à jouer le corps médical attaché à l'armée.

Dr Felix Formento, fils.
Ex-médecin de l'armée Franco Sarde, Chirurgien-Major du régiment des Gardes d'Orléans.

Les communautés religieuses en France.

On a beaucoup remarqué aujourd'hui, dit une correspondance, un article publié par *le Constitutionnel* en réponse aux feuilles religieuses qui ont si obstinément sommé, depuis quelques jours, le gouvernement d'expliquer les motifs réels de la suppression des maisons des rédemptoristes de Douai et des capucins d'Hazebrouck. *Le Constitutionnel* donne les causes de cette mesure en des termes qui ne sont rien moins qu'honorables pour les religieux expulsés. Il est malheureusement évident que des faits d'une grande immoralité ont attiré contre plusieurs capucins d'Hazebrouck les poursuites de la justice criminelle et jeté sur les associations dont ils faisaient partie une réputation déplorable. Ceux que rapporte *le Constitutionnel* sont significatifs; il en est d'autres que la justice n'est pas parvenue à éclaircir complètement ou que la prescription légale n'a pas permis de poursuivre. Il en est de même pour un grand nombre de faits de captation, reprochés aux rédemptoristes, et sur lesquels les magistrats instructeurs n'ont pu obtenir des preuves assez décisives pour motiver des poursuites, bien que leur conviction sur la culpabilité des religieux incriminés ne soit pas douteuse.

Aussi, dès le mois de janvier, les autorités supérieures de Douai réclamaient-elles la suppression de ces maisons étrangères comme une nécessité d'ordre et de morale publique et provoquaient elles une mesure énergique dans ce sens. Il est donc bien certain que cette mesure, prise par le gouvernement après mûr examen, est étrangère au conflit qui s'agite avec le parti clérical, ainsi qu'à toute considération de politique actuelle.

On m'assure cependant que les rédemptoristes et les capucins du Nord étaient le pivot et les auxiliaires d'intrigues et de manœuvres légitimistes, mais d'après les renseignements qui me parviennent de la même source, cette considération eût été sans influence décisive, et les faits rapportés par *le Constitutionnel* n'avaient bien autrement réclamé la sévérité de l'administration.

Au reste, quoi qu'en disent les feuilles cléricales, ce n'est point par excès de rigueur que pèche le gouvernement à l'égard des associations religieuses. On peut dire, au contraire, qu'il use envers elle d'une mansuétude et d'une longanimité dont voudraient bien jouir d'autres associations qui n'ont pas le caractère religieux.

On lit dans le *Journal de Bordeaux*:

"Hier soir, bien avant l'ouverture des bureaux, les abords du Grand Théâtre étaient envahis par une foule empressée, venue pour assister à la reprise de l'opéra *Charles VI*.

"Dès six heures et demie, la salle était comble, et grand nombre de places ont dû être refusées. Il y avait parmi les spectateurs comme une agitation fébrile qui est allée *crescendo* jusqu'à la fin, où l'enthousiasme n'avait plus de limites. L'ouverture a été bissée, ainsi que les couplets *Guerre aux Tyrans*, chantés au premier acte par Puget (le Dauphin).

"Au cinquième acte, on a de nouveau bissé cet air, puis on a fait répéter encore, et quoique l'orchestre eût quitté la place, les artistes ont été forcés de reparaître afin de le redire une troisième fois avec le public mêlant sa grande voix patriotique à l'organe un peu fatigué de nos chanteurs."

Le *Mémorial bordelais* dit à ce sujet:

"Il paraît que l'autorité a été prévenue qu'un certain nombre d'individus se disposaient à faire de l'agitation politique et du désordre à l'occasion de la représentation de *Charles VI*.

"Il en est résulté que cette représentation ne sera pas reprise à Bordeaux jusqu'à nouvel ordre.

On lit dans *la Patrie*:

"Une dépêche de Varsovie du 21 nous annonce que plusieurs employés qui, malgré l'arrêté du prince lieutenant, n'avaient pas voulu retirer leur démission et reprendre leurs fonctions, venaient d'être envoyés dans la forteresse de Modlin, où ils passeront trois mois, pour avoir désobéi aux ordres de l'autorité. Il a été enjoint aux Polonais étrangers à la ville de Varsovie et qui s'y trouvent en ce moment, de quitter la capitale de la Pologne pour se retirer dans leurs terres

"Les officiers russes qui se sont montrés opposés au système de rigueur adopté depuis le 7 avril, sont envoyés à l'armée du Caucase. Le bruit s'était répandu que le général Todtleben venait d'être chargé d'inspecter les places fortes de la Pologne."

—Trois tremblemens de terre ont été ressentis le 12 et le 16 de ce mois à Bourbonne les-Bains (Haute Marne). "Les habitans de Bourbonne, écrit on au *Siècle*, ont été réveillés le 12 avril, à trois heures quelques minutes du matin, par une secousse assez énergique, dirigée de l'ouest à l'est, précédée d'un bruit semblable au roulement d'une voiture sur le pavé, et accompagné d'une explosion comparable à celle d'une pièce d'artillerie. Le même phénomène s'est reproduit, à un moindre degré à cinq heures et demie.

"Le surlendemain 14, à une heure 25 minutes du matin, une troisième secousse a mis la population en émoi; les habitans, sortis dans les rues se sont longuement entretenus des émotions diverses qu'ils venaient d'éprouver, et sous le coup desquelles beaucoup se trouvaient encore. Dans les maisons, quelques objets ont été renversés, les vitres ont vibré."

—On écrit de Vienne (Autriche):

"Dimanche, à minuit, une jeune fille, revêtue de l'uniforme d'officier d'artillerie, s'est brûlée la cervelle sur le glacis de Josephstadt. Le bruit se répandit aussitôt en ville qu'un officier venait de se donner la mort. Le cadavre fut porté à l'hôpital militaire. Le coup avait fait sauter la moitié du crâne, mais à la vue de quelques cheveux longs, à la nuque, on douta que le cadavre fût celui d'un officier. L'autopsie ne tarda pas, en effet, à démontrer que c'était une fille. On a appris depuis qu'elle se nommait Françoise K...., et qu'elle était à peine âgée de seize ans. Elle s'était tuée à l'aide d'un pistolet de cavalerie chargé de coton fulminant.

"On se perd en conjectures sur les motifs qui ont décidé cette jeune fille à revêtir le costume d'officier avant de se faire sauter la cervelle."

—On écrit du Cap-Haïtien, le 18 mars:

"Le capitaine Méric, commandant du brick français *Terrisse*, de Marseille, en charge ici, pour le Havre, a été assassiné à son bord, le 7 courant, par un de ses matelots, le nommé Barbet, âgé de vingt deux ans. Ce malheureux capitaine a reçu cinq coups de couteau, et est mort vingt quatre heures après; il était âgé de vingt-sept ans, et, dans son court séjour au Cap, il avait su se concilier la bienveillance et l'estime générale."

—La semaine dernière, dit l'*Echo de Lodève*, six mille petits saumons ont été semés dans la rivière de Lergue, par les soins de M. Gervais, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier. Les essais qui avaient été précédemment tentés ont prouvé que ce poisson délicat se plaît dans notre rivière, et s'y développe rapidement.

M. Neffizer, ancien rédacteur en chef de la *Presse*, vient d'être autorisé à publier un journal quotidien, qui aura deux éditions par jour et qui a pour titre *le Temps*. Le prospectus qui l'annonce est lancé. M. Neffizer s'est assuré la collaboration de publicistes dont le nom est favorablement connu dans la presse: MM Dolfus, Erdan, Ulbach, X. Aubryet, Ed. Scherer et tant d'autres. Le programme adopté par le *Temps* est le grand programme de l'esprit moderne: la liberté. On ne peut que saluer avec satisfaction l'apparition d'un journal qui fait une semblable promesse, surtout lorsque cette promesse est faite par un homme qui, comme Neffizer, n'en est plus à faire ses preuves.

Alcoolisation des vins.—Nous sommes heureux, dit l'*Aigle de Toulouse*, de mettre sous les yeux de nos lecteurs un arrêté de M. le ministre des finances, qui a été puis dans l'intérêt des départements vinicoles.

On se rappelle que la chambre de commerce de Toulouse et la société d'agriculture, vivement appuyées auprès du ministre des finances et du ministre du commerce par les démarches de M. le préfet de la Haute Garonne, ont à plusieurs reprises réclamé, pour les vins de notre département, la faculté d'alcoolisation dont jouissent déjà quelques départements en petit nombre, du midi de la France. L'arrêté ministériel que nous reproduisons ne donne satisfaction qu'à une partie de la requête présentée, la faculté d'alcooliser les vins destinés à l'exportation. C'est cependant une grande amélioration, en ce sens que, pour les vins vendus à l'étranger, elle nous dispense de l'obligation d'emprunter l'intermédiaire onéreux des négociants qui résident aux ports d'embarquement.

—Un crime affreux vient d'être commis dans un hôtel meublé de la place Dauphine. Mercredi soir, entre cinq et six heures, le bruit de la détonation d'une arme à feu se faisait entendre sur cette place, et au même instant on aperçevait à califourchon sur la balustrade du balcon du quatrième étage de la maison portant le No 25, un jeune homme qui tombait contre une échelle sur le balcon où il restait étendu sans mouvement. Il venait de se faire sauter la cervelle avec un pistolet qu'il tenait encore à la main, et il était tué raide.

Au moment de la détonation, une jeune femme descendait rapidement l'escalier de la même maison en criant d'une voix étouffée: "Au secours! à moi!" et en arrivant au rez-de-chaussée, dans l'allée, elle s'affaissait sur elle-même et restait sans connaissance. Cette jeune femme avait les vêtements en désordre; sa poitrine, à demi découverte, laissait voir quatre blessures larges et profondes d'où le sang s'échappait en abondance; elle portait en outre cinq ou six très blessures aux bras, toutes ces blessures avaient été faites à l'aide d'un instrument piquant et tranchant, on a su plus tard que cet instrument n'était qu'un poignard, et que l'auteur des blessures était le jeune homme qui venait de se brûler la cervelle.

Ce jeune homme, nommé Charles L......, âgé de vingt-cinq à vingt six ans, employé de commerce, originaire du département du Haut-Rhin, vivait maritalement avec cette jeune femme, âgée de vingt à vingt deux ans, et originaire, dit-on, du même département. Ils s'étaient installés tous deux, il y a cinq ou six mois, dans l'hôtel sus mentionné. Dans les premiers temps, le prix de la location avait été régulièrement payé, mais plus tard on avait laissé arriérer les termes, et dernièrement le maître de l'hôtel, ne pouvant rien toucher, s'était vu forcé de donner congé à ces nouveaux locataires, qui occupaient un logement dont le prix paraissait beaucoup au-dessus de leurs ressources. Toutefois, sur la demande du jeune homme, il avait consenti à lui donner provisoirement, en échange de son logement, un cabinet dans lequel il ne pouvait loger que seul. Cet arrangement, bien qu'il nécessitât la séparation des deux amans, avait été accepté par le jeune homme, et il paraît que la jeune femme n'y avait pas fait d'objection, parce qu'elle avait à se plaindre de celui-ci qui était d'un caractère jaloux et la maltraitait assez fréquemment.

Les choses étant ainsi convenues et entendues, les deux jeunes gens étaient sortis hier, et, après être restés plusieurs heures dehors, ils étaient rentrés ensemble à l'hôtel, paraissant en très bon accord: vers cinq heures de l'après-midi, ils étaient montés aussitôt au logement qu'ils devaient quitter prochainement. Il paraît qu'une fois rentrés, une discussion s'est engagée entre eux, et que Charles L....., s'armant d'un poignard, s'est jeté sur la jeune femme et l'a frappée à coups redoublés à la poitrine et aux bras. La victime étant parvenue à se dégager, s'est sauvée en faisant entendre les cris: Au secours! à moi! et le meurtrier, en la voyant fuir, a lancé dans sa direction son poignard avec tant de force, que la lame a été s'engager fortement dans une cloison.

Immédiatement après, Charles L...... s'est armé d'un pistolet qu'il avait chargé et amorcé d'avance, est monté à califourchon sur la balustrade du balcon de son logement, sans doute dans l'espoir de tomber sur le pavé dans le cas où il se manquerait avec cette arme, puis s'est brûlé la cervelle. Nous avons dit plus haut que son cadavre était tombé sur le balcon.

La jeune femme a été relevée et portée dans un poste de la Préfecture de police, où M. Bérillon, commissaire de police du quartier, s'est empressé de lui faire donner par un médecin des soins qui ont ranimé un peu ses sens; elle a été transportée ensuite à l'Hôtel-Dieu où les soins lui ont été continués. Sa situation a paru tellement grave, qu'un prêtre l'a administrée sur le champ. Elle ne pouvait que prononcer quelques mots, parmi lesquels on distinguait ceux-ci: "Ah! Charles.... c'est bien lâche!.... ma mère.... ma pauvre.... mère!"

La gravité de sa situation n'a pas permis de l'interroger à fond sur les circonstances du crime dont elle a été victime. On ignore encore à cette heure quelles suites pourront avoir ses blessures. Une information a été commencée sur-le-champ sur cet événement tragique, qui a causé une très vive émotion dans le quartier.

(*Gazette des Tribunaux.*)

Steamboats partant aujourd'hui.

RIVIERES:

Riv Ouachita—Era No 7, Moore	5 P M
Attakapas—Picayune No 3, Broad	5 P M
Riv Rouge—Grand Duke, Applegate	5 P M
Riv Rouge—Texas, Stinde	5 P M
Riv Rouge—Comet, Harrell	5 P M
Vicksburg—Gen J A Quitman, White	5 P M

RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN:

Mobile—Bateau de la malle	8 A M
Covington—Arrow, Hoffman	10 1/2 A M
Ocean Springs—Creole, Walker	9 A M

RAIL-ROAD DE JEFFERSON.

Riv Alabama—Henry Lewis, Winter	5 P M

PAR MER:

Texas—Steamship Mexico, Talbot	8 A M

Le Grand Duke—Pour Shreeveport, ce soir, à 5 heures, ce bateau neuf et fin marcheur, partira pour tous les points sur la rivière Rouge, commandé par le capitaine Saml Applegate, ayant F. V. Cellos pour commis. Les passagers sont priés de visiter le Grand Duke avant de dépenser leur argent ailleurs.

Pour les Attakapas—Le bateau à vapeur, expressément léger, PICAYUNE No 3, capitaine H. H Broad partira positivement à 5 heures, ce soir, pour les Attakapas. On trouvera M. George Dove Jr, au bureau.

Pour la Rivière Rouge—Le TEXAS—Ce soir, 5 heures. Ce bateau neuf et fin marcheur, partira pour tous les points sur la Rivière Rouge jusqu'à Jefferson. Le Texas est commandé par le capitaine C W Stinde qui a MM. D. A. Orvis et W. T. Perry pour commis. Les passagers sont priés de visiter le Texas avant de dépenser leur argent ailleurs.

Le Comet—pour le lac Bistineau—Le paquebot régulier COMET, partira à 5 heures précises, cette après-midi, pour Minden, Moscow et les ports intermédiaires, sous le commandement du capitaine, avantageusement connu W. V. Harrel, avec J. T. Reeder au bureau.

Pour Vicksburg.—Le beau et magnifique bateau à vapeur GEN. J. A. QUITMAN, capitaine J M. White, partira à 5 heures ce soir, pour Vicksburg et les ports intermédiaires. On trouvera l'affable M. Samuel Ayles au bureau.

☞ Le navire UNCLE SAM, capitaine Cole, venant de Bordeaux, est en débarquement dans la 2e ond District. Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée. Les marchandises dont la permis n'auront pas été retirés dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires.
C. CAVAROC & CO,
16 mai 116, rue Royale

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi soir, 15 mai 1861.

COTON—La demande continue à être modérée. Les ventes d'aujourd'hui s'élèvent à 1600 balles aux prix précédents.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	6 1/2 @ 7
Ordinaire	8 @ 8 1/2
Bon ordinaire	9 @ —
Low Middling	10 @ 10 1/2
Middling	11 1/2 @ 11 3/4

TABAC—Ventes: 20, 42 et 900 boucauts à—

FARINE—Les ventes comprennent 210 barils de superfine et fine à—; 300 de superfine à $6 40, et 900 à $6 50.

MAIS—476 sacs de jaune mélangé à 53 cts: 1100 à 55; 1000 de blanc mé angé et 5900 blanc à 60 cts le boisseau.

AVOINE—3400 sacs de St-Louis à 40 c. le boisseau.

SON—550 sacs de 85 cts à $1 les 100 livres.

FOIN—1000 tonneaux à $26.

PORC—600 barils de mess à $19 50 le baril.

JAMBON—200 barils à 11 3/4 cts.

CAFE—400 sacs à 13 3/4 @ 14 1/2 cts.

WHISKY—Un lot de 100 barils de rectifié a été vendu à— le gallon.

FRET—Un navire espagnol pour Liverpool à 3/4 d., et une barque sur-pénée pour Gênes à—.

Décédé, hier, à 2 heures P. M., CHARLES A. GENIN, âgé de 29 ans. Les amis de la famille et ceux de Rousset & Voorhies sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, à 5 heures.

Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Esplanade, No 51, près Chartres.

Service funèbre.

Une messe pour le repos de l'âme de M. et Mme B. GUILLORY, (née Françoise Joneau) sera célébrée vendredi prochain 17 du courant, à 6 heures du matin, à l'église St Joseph, rue Commune. Les amis et connaissances sont priés d'y assister sans autre invitation. 16 mai—2

UN MOT AUX SAGES—Au déclin de la vie, les forces qu'enlève la vieillesse ne peuvent être remplacées que par une préparation qui ne laisse pas redouter les suites des stimulants ordinaires. On offre aux personnes âgées l'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER dont l'effet est immédiat et permanent. Il donne du ton à l'estomac, excite l'appétit, prolonge l'existence et la rend heureuse. Pour la dyspepsie, l'oppression provenant de la nourriture, pour les coliques bilieuses, les fièvres et frisson pour la faiblesse et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes, L'Amer est recommandé par des milliers de personnes qui en ont vu l'efficacité. 8 mai—6

Demande de Soldats pour le service actif.

Le général James Trudeau ayant reçu l'ordre d'organiser un régiment, a nommé les officiers de régiment suivants.

Major Mueller, capitaine Peter, capitaine Currell, capitaine Byrne et capitaine Bebenhorst, sous la surveillance du lieutenant-colonel Janvier.

Les compagnies déjà organisées qui désirent entrer immédiatement en service actif, peuvent se présenter au lieutenant-colonel Janvier, au quartier général du général Trudeau No 195, rue du Canal.

Des bureaux de recrutement sont ouverts rue Conti, entre Cuartres et Vieille-Levée, et à l'encoignure des rue d'Espagne et Levée. 16mai—1☞

ARRIVÉE EXTRAORDINAIRE.

Il échappe à l'ennemi d'une manière extraordinaire.

LE VIEIL ABE SE PRÉPARANT A PARTIR

Nous avons reçu, par l'Express Company d'Adams, nos dernières marchandises des domaines d'Abraham le Grand. En passant par Washington, elles ont été saisies par les vassaux du Vieil Abe, et les fidèles lorsqu'ils les examinèrent, se réjouirent beaucoup. C'est l'époque où le long fils des forêts tremblait de peur, toute la nation connaissait sa casquette et son manteau, de sorte qu'il ne pouvait plus s'en servir pour s'échapper de Washington. Il se trouvait, parmi ces marchandises un habillement fait expressément pour notre ami, le Dr ... dont le gros corps ressemblait autant à celui d'Abe que le corps de Falstaff ressemblait à celui du fiancé de Vora.

Conclusion admirable: sage décision! Cet habillement fut volé et nous a servi pas sans le savoir et sans le vouloir, aider le Vieil Abe à se soustraire à ses ennemis.

Les fidèles s'approprièrent d'autres articles. St Lincoln parvenait à s'échapper, grâce à ce vêtement, nous espérons que dans son empressement il n'oubliera pas d'enlever la carte du magasin car il se pourrait que notre ami le Docteur et nous-mêmes fussions accusés de trahison.

Nous avons reçu une belle variété de MARCHANDISES NOUVELLES convenables pour les chaleurs. Nous appelons sur elles l'attention des acheteurs.

Nous avons un faible stock

D'articles en Caoutchouc,

CHEMISES, CHAUSSONS ET LINGE DE PEAU, EN FLANELLE ET EN MERINOS

Un stock complet des

CELEBRES CHEMISES PATENT YOKE.

Venez examiner notre assortiment

ALFRED MUNROE & Co,
BATISSE STORY
A l'encoignure des rues Camp et Commune.
16mai—2f—1re p

Porte-monnaie perdu.

Il a été perdu, hier à 8 heures et demie, un porte-monnaie contenant deux cartes-plastres, en billets et en or, dans le Passage de la Bourse, entre Canal et Conti. Une récompense de vingt piastres sera donnée à la personne qui le rapportera au bureau de l'*Abeille*. 16 mai—1f

EN débarquement du navire Uncle Sam, de Bordeaux—

50 barriques vin rouge Montferrand, bon ordinaire pour familles.
20 barriques vin rouge Côte de Bourg supérieur do.
10 do do Côte de Fronsac do do
10 do do St Emilion vieux do
10 do do St Julien do do
20 demi douz. vin blanc Haut Sauterne do
200 caisses vin rouge St Julien bon ordinaire.
A vendre par L. E. DELUZAIN,
16 mai 119 rue Royale

PRUNES au jus—100 caisses prunes au jus en bocaux divers modèles et diverses grandeurs.
A vendre par L. E. DELUZAIN
16 mai 119 rue Royale

ABSINTHE, Vermouth—100 caisses absinthe suisse E Pernod
25 caisses kirshwasser E Pernod
50 do vermouth Noilly Pratt & Co
A vendre par L. E. DELUZAIN,
16 mai 119 rue Royale

BOUTEILLES vides—150 paniers bouteilles bordelaises de 22 onces
50 paniers bouteilles de cognac avec étampes
40 caisses do et à ma lere.
A vendre par L. E. DELUZAIN,
16 mai 119 rue Royale

CHAMPAGNE—50 paniers Heidsick Piper, en grandes et demi-bouteilles
30 paniers Heidsick Piper, en grandes et demi-bout..
25 caisses Mumm & Co. do do
30 do Imperial (Cabinet) do do
80 paniers diverses marques.
A vendre par L. E. DELUZAIN
16 mai 119, rue Royale

FRUITS au jus et à l'eau-de-vie—40 caisses fruits à l'eau-de-vie, assortis,
26 caisses fruits au jus, assortis,
20 do liqueurs superfines, assorties,
200 paniers absinthe extra supérieure. A vendre par
16 mai L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale

VINS en caisses—Un large assortiment de vin rouge et blanc, en grandes et demi-bouteilles, des marques St-Julien, Pauillac Medoc, Chateau Montignac, St-Estèphe, Haut-Brion Chateau Margaux, Chateau Léoville, Pontet-Canet, Larose, St Pierre, Pichon Longueville, Chateau Lafitte, Haut Sauterne, Haut Barsac, Chateau Iquem, &c., &c.
A vendre par L. E. DELUZAIN,
16 mai 119, rue Royale

A vendre, par les soussignés, en débarquement du navire Uncle Sam, venant de Bordeaux:
232 barriques vin rouge;
50 barils vin blanc;
900 caisses vin rouge;
12 demi barriques do. C. CAVAROC & CO,
16mai 116, rue Royale

HUILE d'olive J. Plagniol—500 paniers 22 onces; 250 paniers 11 onces;
A vendre par C CAVAROC & CO,
16mai 116, rue Royale

VIN rouge en caisses—6000 caisses vin rouge bon ordinaire; 800 caisses vin rouge extra
A vendre par C CAVAROC & CO,
16mai 116, rue Royale

Bœuf! Bœuf!

DES propositions cachetées seront reçues, au bureau du soussigné, rue du Camp, No 11, et au bureau du commissaire assistant des vivres au *Camp Moore*, à Tangipaho, Lne, jusqu'au 22 du courant, à midi, pour fournir aux troupes de la Louisiane, au Camp Moore, du BŒUF FRAIS, d'une bonne qualité (les cous et les jambes seront exclus) en telles quantités dont on pourra avoir besoin pour les troupes, pas plus de quatre fois par semaine, à tels jours que pourra désigner le commissaire assistant de vivres, au camp.

Il sera exigé une garantie pour l'accomplissement fidèle du contrat.

Le soussigné se réserve le droit de rejeter le ou les prix qui lui sembleront trop élevés.

Les propositions devront être endossées comme suit: "Propositions pour fournir du bœuf frais".

T. WINNEMORE,
Quartier-maître général de l'armée de la Louisiane
Bureau du quartier maître général, Nlle Orléans, 14 mai, 1861. 15 mai

AVIS

Aux vétérans de 1814 et 1815, à leurs frères d'armes.

Et Messieurs les souscripteurs, qui ont répondu à l'appel de l'Association lundi dernier, 6 du courant, à la salle de l'Economie, ainsi que les frères d'armes qui ne se sont point trouvés, sont invités de vouloir se réunir de nouveau à la même salle d'Economie, JEUDI, 16 du courant, à 6 1/2 heures précises du soir, pour compléter l'organisation commencée de la Compagnie d'une GARDE URBAINE, et nommer les officiers, pour le même but de la précédente convocation, et d'adopter des réglements pour le maintien de l'ordre à ce sujet.

Ils sont priés d'être ponctuels à l'heure.

Par ordre du Président. MANUEL MOREAU,
BMY POPULUS, Secrétaire.
Nlle-Orléans, le 14 mai 1861. 15 mai—4 f

Farine! Farine! Farine!

4000 barils farine, (remise en baril) qu'on peut voir à la presse de Szymanski et qui seront vendus à bas prix, en lots au gré des acheteurs,

Par Wm WHANN,
Bureau des Tow Boats, rue Carondelet No. 7, ou aux batisses Marigny, No. 2

Egalement—Environ 2000 barils de farine aigre, à la Presse de Szymanski, à vendre à 25 cents le baril.
15 mai—1☞

AVIS.

AVIS est donné à ceux que cela concerne qu'un yawl ou embarcation appelé l'ANNA a été trouvée dernièrement en la possession d'un nommé James Cuningle ou Keartings, alias Irish Jimmy. Le dit Irish Jimmy a été ramassé, dans le dit yawl, au milieu du lac Borgne, et je déclare que ce yawl appartient à M. Mullen de Chicago, (Illinois). Si la dite embarcation ou yawl, qu'on suppose avoir été volé, n'est pas réclamé dans les dix jours qui suivront cette annonce, il sera vendu pour acquitter les frais.

Paroisse St. Bernard 13 mai 1861.
T. M. SERPAS, Shérif de St. Bernard.
15 mai—10 f

Succession de Gustave Mourne.

LES débiteurs de cette succession sont priés de solder leur compte au bureau de M. Octave de Armas, notaire, ou de le payer aux collecteurs accrédités par le soussigné.
16 mai—4 f M. SOYE, administrateur.

Rum de la Jamaique.

TRENTE tierçons rum d'excellente qualité, à vendre sous les clefs de la Douane, par
VILLARRUBIA & LAUGHLAND,
17 avril 84 rue des Magasins

ATTENTION.

VENTE SANS RESERVE.

☞ Marchandises Sèches étrangères et américaines—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente sans réserve de marchandises sèches étrangères et américaines, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, aux salles d'encan de E. Roger & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée.—Conditions à la vente.

Avis aux Contribuables.

LES TAXES DE LA VILLE
Pour l'année 1860,

Sur les propriétés foncières, les esclaves, les meubles le capital, le revenu, &c.

Sont maintenant dues,

et doivent être payées à mon bureau, à l'hôtel de ville. Les contribuables sont priés de venir les payer. Tous les comptes non-payés d'ici au 1er juillet, seront annoncés conformément à la loi.

ADAM GIFFEN,
29 avril—2m 1re p Trésorier de la ville.

Batallon Cazadores Españoles de N. Orleans

4a Compañia—¡¡Atencion!!

Todos los individuos pertenecientes á esta y los que deseen ingresar en ella se servirán concurrir entre 6 y 7 de la tarde del Sabado 18 del corriente, al cuartel calle del Viejo Basin y Tremé, para la eleccion de un Capitan un 1ro Teniente y un 2do Teniente.

La eleccion será presidida por los Sres. capitanes Llado y Torras, los cuales harán saber el resultado al cuartel general.

N Orleans, Mayo 15 de 1861.
De orden del commandante del
El 2° teniente Ed W. NATTES,
16 mayo—3 Secretario

Volontaires français.

☞ Le comité des dames françaises institué pour offrir un drapeau au nouveau corps, a décidé que la publication des offrandes reçues commencerait immédiatement.

Mmes Ozilon	$ 20 00
Jolet	10 00
Lebreton	15 00
Rousseau	5 00
S. Denegre }	
A. Denegre }	2 50
H. Denegre }	
E. Labatut	50
E. Labatut	50

16 mai—1

Beauregard Rifles, attention!

VOUS êtes requis d'assister aux exercices, rez hers, tous les soirs de cette semaine, et lundi soir, à 7 heures et demie, en uniforme complet.

Par ordre de J W Thomas, capitaine,
Ed. SAUTON,
16 mai—4 Secrétaire

Milice, attention!

EXERCICE.......EXERCICE.

M. A. GERY, très connu en cette ville, ayant appartenu à plusieurs compagnies, vient de monter une école de soldat, où l'on apprendra le maniement des armes et l'école de peloton.

Des armes sont à la disposition des élèves. On est prié de se faire inscrire au plus tôt, rue Dumaine, 137, ancien collège Audubon.

Ouverture, samedi 18, à 6 heures du soir.

Une vaste cour donnera toutes les satisfactions désirables pour ce genre de manœuvres.

Je me chargerai aussi de donner des leçons particulières à domicile.

Prix modérés. 16 mai—15

Houtons! Boutons! Boutons! PELICANS, &c.

Grande Fabrique du Sud,

Rue de Chartres, 135, près de l'Hôtel d'Orléans.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'apporter ce grand perfectionnement dans la fabrication des boutons d'uniforme.

Comme il a trouvé le vrai genre de fabrication, il n'a pas voulu rester en arrière pour le bon du travail, avec les vieilles fabriques du Nord.

16mai—1m—3p C. ROUYER.

Jaconats! Jaconats!!

DIX MILLE verges jaconats français le plus beau, bas de nouvelle.
ST AMAND & SAINT CYR,
13 mai—6f 57 rue de Bourbon

A. CHOL,

130......Rue ROYALE......130

PUBLICATION DU MONTEIL.

M. A. CHOL a l'honneur de faire savoir à MM les officiers et membres des Compagnies militaires qu'il vient de faire publier, sous la direction de M. Du MONTEIL (instructeur des Gardes d'Orléans)

1060 Théories

comprenant—

Ecole du Soldat,
Escrime à la Baionnette,
Ecole de Peloton,
Ecole de Batailion et Guides,
Service des places,
Service des armées en Campagne,

le tout formant un seul volume dont le prix est fixé à

$1 75.

La publication de cet ouvrage sera mise en vente le 20 mai 1861.

Seul dépôt, rue Royale, 130.

Imprimerie de M. Marchand, rue Jefferson.

M. CHOL ayant reçu de nombreuses demandes prie les personnes qui désirent les Théories de s'inscrire à la librairie de son magasin. [illegible]

DEMANDE DE LOGEMENT.

UN [illegible]

A Vendre ou à Louer.

UN MULATRE, âgé de vingt-deux ans, bon cuisinier [illegible]

AVIS.

JE préviens le public de ne pas faire de crédit à ma femme Eponine, [illegible]
LAURENT POLVERINI

Mule arrêtée.

[illegible]

☞ Nul capitaine, ni les consignataires du navire italien Anonimo, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
LANATA FRERES.
14 mai—

ORANGES, LIMONS—300 caisses oranges [illegible]
150 caisses Limons [illegible]
En débarquement du navire Anonimo de Palerme et à vendre par LANATA FRERES,
14 mai 9 et 11 rue Jefferson

Fabrique de Chocolat à la vapeur,

ET

MAGASIN DE CONFISERIE DU SUD,

DE

BOCHET & DE LAMARRE,

Rue St Charles, No 31,
Encoignure Douane.

☞ Ce nouvel établissement, si bien patronné dès le premier jour de son ouverture, est sous la direction immédiate de M. Bochet, dont le bon goût comme vendeur l'a rendu si populaire parmi les dames de la ville et de M. de Lamarre qui est reconnu comme un des meilleurs confiseurs en Amérique. Grâce à une étude patiente et approfondie, il a trouvé le moyen si long temps cherché, de conserver fraîches, toute l'année, en été et en hiver, les plus belles variétés de chocolat que la chaleur et l'humidité affectaient si facilement. La maison Bochet & De Lamarre emploie des ouvriers français d'une habileté bien connue, et offre, aux prix les plus modérés, une variété de Confiseries, Dragées, Bonbons au chocolat, à la liqueur, à la crème et pralinés.

On trouvera les sirops les plus fins à leur table de soda. Ils recommandent plus particulièrement le sirop de bananes qui conserve le goût délicieux du fruit. Toutes les précautions ont été prises pour empêcher que le soda n'affecte le moindrement ceux qui aiment ce breuvage rafraîchissant. 9 mai—ab

MANUFACTURE DE CHOCOLATS

MAISON FONDEE en 1850. —MUE A LA VAPEUR— CAFÉ TORREFIÉ à la vapeur.

D. LOPEZ,

85, rue de Chartres, 85.

CETTE maison qui ne compte pas moins de 11 années d'existence, et qui dès son ouverture a été patronnée par l'élite de la population orléanaise, se recommande au public par l'excellence des produits qui sortent de ses ateliers.

La vue de l'usine seule serait un sûr garant pour le public de ce que peut faire un pareil établissement, si à côté de cela ne venait s'ajouter encore des machines spéciales construites d'après les propres plans de M. Lopez, l'excellence des matières premières employées à la fabrication, et enfin les connaissances qu'il a acquises dans ce genre de travail, voilà les bases sur lesquelles reposent cette maison et qui lui permettent de défier toutes rivalités

Afin de prévenir les erreurs que le public pourrait commettre, M. Lopez croit devoir rappeler qu'il n'a pas d'autre manufacture que celle qui se trouve rue de Chartres, encoignure Conti, et que tous les chocolats qui sortent de chez lui portent son nom sur les tablettes. 1av—☞

AD. RINCK,
PEINTRE EN PORTRAITS,
No 7, rue Bourbon.
11 avr ☞

CHANGE.

Sur Bordeaux, payable dans Paris, à vendre par
A. CARRIERE & Co,
30 avril—1 37, rue Vieille-Levée

Sucre de la Havane.

DEUX CENTS caisses sucre blanc et jaune de la Havane, en magasin et à vendre par
VILLARUBIA & LAUGHLAND,
17 avril 64, rue des Magasin

REÇU par le steamship Habana, de la Havane—
10 caisses morue d'Ecosse;
50 1/2 barils olives de Séville;
A vendre par F SANCHO, No 229, rue Vieille
11mars Levée, entre Dumaine et St. Philippe

AMANDES, amandes—50 balles amandes de Languedoc à coques tendres; 25 balles amandes à coques dures à vendre par B. TURPIN,
15avril—6 f 95 Vieille-Levée.

Alfénide.

REÇU par l'Adelaide Bell, du Havre, un nouvel assortiment de couverts petits et grands, pour service de table, en alfénide au premier titre.
A vendre chez LION & ANDRÉE,
11 mars coin Bienville et Royale

BOUCHONS—73 balles de bouchons importés récemment par les navires William Ann et Golden Cross, un assortiment de toutes les qualités et de toutes les grosseurs, à vendre en Douane ou droits payés, par
CABALLERO & BASUALDO, rue Vieille
3av Levée, 46, entre Douane et Bienville

CIGARES de la Havane—134,000 cigares de la Havane venant d'être débarqués du brick Hope, cigares de différentes grosseurs, telles que Regalia Londres Brevas, Regalia Britanica, Garibaldi, Media Regalia Chica, Regalia del Rey, &c., &c., des marques Flor de M. Vega, Toreno, M. L., Milan et Intimidad, en magasin et à vendre par GUMA & MANICH,
11av rue Tchoupitoulas No 30

PATÉS TRUFFÉS—5 caisses 50 1/4 foies,
5 caisses 100 1/2 foies,
5 caisses 50 1/4 muriers, allouettes,
5 do 100 1/2 muriers, bécasses,
5 do 50 1/4 perdreaux, lièvres,
5 do 100 1/2 perdreaux, grives,
50 do pieds de porc, andouillettes, &c.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr,
4 av—15f 89, Vieille Levée

Figues, raisins, amandes, limons,

MILLE tambours figues de Smyrne;
400 caisses raisins;
100 balles amandes Languedoc;
200 caisses citrons de Sicile, à vendre par
LANATA, Frères,
10 avril 9 et 11, rue Jefferson

SEPTIEME

Grande Fête Champêtre allemande, Volkfest,

Célébrée les 19 et 20 mai 1861,

Sur le champ de foire de la Société d'Agriculture et des Métiers, appelé autrefois la Course Créole de l'Union.

Pour le bénéfice exclusif de nos soldats-citoyens absents —PROGRAMME—

Grand Concert vocal et instrumental,

Sous la direction de MM. les professeurs Théodore Schbenbelt et J. M. Loening, ainsi que musique de bal.

Exercices équestres et gymnastiques, tir à la carabine et au pistolet, course en sac, mats de Cocagne, ainsi que beaucoup d'autres amusements et jeux populaires. De libérales récompenses seront remises à ceux qui se distingueront le plus dans ces différents exercices, jeux, &c.

Le champ de fête sera brillamment illuminé jusqu'à 9 heures du soir, M. W. Sommers nous ayant gracieusement permis l'usage gratuit de sa lumière électrique.

10 mai☞ LE COMITÉ DE LA FETE

AVIS.

MONSIEUR E. DUVERGER ayant vendu son intérêt dans l'*Abeille* à Monsieur FELIX LIMET, ce dernier devient à dater de ce jour notre associé dans les affaires dudit journal. La raison sociale reste toujours la même. G. F. WEISSE & Co.

☞ Nouvelle-Orléans, 1er mai 1861

Chapeaux pour Soldats.

300 douzaines chapeaux souples français pour compagnies militaires. A vendre par
PAUL TRICOU & Son,
10mai—6 13, rue Conti.

AVIS AUX CHEFS DE CORPS.

G. DUPUY, DOREUR,

42, rue Royale, entre Bienville et Douane,

☞ Vient de recevoir un grand assortiment de PASSEMENTERIE OR et ARGENT, de toutes largeurs pour militaires.

Nota—Tous ces attributs militaires seront vendus à des prix très modérés. 10 mai

Compagnie d'Assurance DE L'UNION

A LA NOUVELLE ORLEANS.

A L'ENCOIGNURE DES RUES ST CHARLES ET CANAL.

Quatrième état annuel

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION,
Publié ainsi que l'exigent la loi et la Charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1861	
Primes sur les risques d'incendie	$126,950 10
Primes " " des rivières	4,771 80
Primes " " des mers	83,404 39
Total	$262,429 2[illegible]
Primes remboursées	5,065 21
Total des primes	$257 3[illegible] 07
Primes non-échues le 30 avril 1860	49,6[illegible] 00
Total net des primes	$306,[illegible] 07
Pertes payées dans l'année	
Pertes par les incendies	$97,607 53
" " rivières	25,[illegible]
" " mers	5[illegible] 29
Total des pertes	$175,148 5[illegible]
Réassurances	11,164 [illegible]
Qu'il se pour cent remboursé	16,964 7[illegible]
Dépenses, intérêts sur scrip, escompte en moins et compte d'intérêt	1 412 94 / 222,098 [illegible]
Bénéfice Brut	$ 84,[illegible] 71
Réserve pour risques non expirés	50,000 00
Bénéfice net	$ 34,2[illegible] 71
L'actif de la Compagnie est comme suit	
Billets pour actions	$160,625 00
Prêts garantis par hypothèque	[illegible]
Prêts garantis par actions de banques	[illegible]
Effets pour primes, à courte échéance	65,[illegible]
Primes en voie de perception	27,[illegible]
Scrip d'autres compagnies	[illegible]
Actions et bons	[illegible]
En caisse	[illegible]
Total de l'actif	$539,540 77

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.—Qu'on se souvienne que le 14 mai 1861, pardevant moi soussigné, juge de paix dans et pour la susdite ville, sont présentés A. Chiapella, président, et J. M. Crawford, secrétaire de la Compagnie d'Assurance de l'Union à la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le susdit tableau est exact et une copie exacte prise sur les livres de la dite Compagnie.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 14 mai 1861.
ARTHUR SAUCIER,
Troisième juge de paix

Aujourd'hui, à une assemblée des directeurs, il a été décidé que du bénéfice de la Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1861, il serait déclaré un dividende de 15 pour cent qu'il serait payé en scrip, et un dividende de 6 pour cent sur les actions, [illegible] payable en argent.

Les porteurs de scrip sur lequel un intérêt est dû sont priés de venir le recevoir.

—*Directeurs*—

John Dolhonde, maison Martin, Cobb & Co.
A. B. Charpentier, maison de Louis Charpentier & Cie
M. J. Zunts, maison de J. M. Rosier & Zunts
R. W. Ogden, maison de P. Cusacks & Ogden.
Carl Kohn,
L. F. Generes, maison de Abat, Generes & Co.
Victor Burthe,
Jos Deynoodt,
A. Chiapella 16mai

QUATRIEME ETAT ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance Hope

DE LA NOUVELLE-ORLEANS

CONFORMEMENT aux requisitions de sa charte, la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans publie le rapport suivant:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1861	
Primes de risques sur incendie	$92 343 35
" " des mers	28,851 41
" " des rivières	16,762 03
	138,[illegible]
Primes remboursées	3,5[illegible]
	134,713 26
Pertes payées dans la même période, savoir:	
Sur risques d'incendie	17,945 44
Sur risq des mers	15,645 42
Sur risq des rivières	[illegible]
	89,025 82
15 pour cent remboursé	
Réassurances	16,497 43
Dépenses, intér en moins	13 853 59—40,302 42—129,328 24
Bénéfice net	$5,385 02
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets d'actions	91,500 00
Prêts en billets garantis par hypothèque sur des propriétés foncières valant le double du montant prêté	89 701 30
Effets garantis	3,250 00
Effets pour primes	9,735 49
Actions	5,737 50
Dus pour primes et voie de perception	27 938 80
En caisse	27 481 93
	255 385 02

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 mai 1861, pardevant moi soussigné, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Henry Peychaud, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le susdit tableau est exact et une copie exacte faite sur les livres de la dite Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président,
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 11 mai 1861.
ARTHUR SAUCIER,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.
16 mai

DEMANDE.

ON demande une femme blanche parlant le français et qui devra s'occuper du ménage, des enfants et faire un peu de couture.

S'adresser dans la rue St-Joseph, No 157.
4mai—☞

Résidence d'été à Mandeville.

A LOUER, une maison contenant cinq chambres meublées et deux grandes galeries. Les dépendances se composent de trois chambres meublées pour domestiques, d'une cuisine, d'une cave, etc. Cette propriété est très ombragée et peu éloignée du wharf. S'adresser à V. Maignan, 17 et 19, rue St Louis.
11 mai—6f

UN BON COMPTABLE, résidant depuis plusieurs années à la Nouvelle-Orléans, et parlant le français et l'anglais, désire trouver un emploi permanent dans une maison de commerce. Il fournira des références de toute satisfaction.

S'adresser au bureau de l'*Abeille* ou à la poste, boite No. 2 809. 1mai—15f

Dissolution de Société.

LA Société d'ALFRED MUNROE & Co, à la Nlle-Orléans—composée d'Alfred Munroe et James Mushaway, de la Nlle-Orléans, et Wm D Abbatt, de New-York, est dissoute à partir de cette date. Les soussignés continueront les affaires sous la même raison.

ALFRED MUNROE,
JAMES MUSHAWAY.
Nlle-Orléans, 1er mai 1861. 8 mai—12f

Le soussigné se retire de la maison d'ALFRED MUNROE & Co, de New-York, et dissout toutes relations avec elle, à partir de cette date.

ALFRED MUNROE.
Nlle-Orléans, 1er mai 1861. 8mai—12f

A LOUER.

Le haut du magasin No 53, rue de Chartres, à louer. S'adresser à Mlle Sophie Boutroue, 6, rue de Chartres. 6 mai—15

SOUS les clefs de la douane et à vendre par les soussignés:
2,100 caisses vin rouge.
5 avril—8 f C. CAVAROC & Co.

$25 de récompense

Partie marronne, le 29 avril dernier, la négresse Catherine, âgée d'environ 35 ans, taille ordinaire, teint noir, parlant très peu le français et boitant un peu. Aussi, la négresse Katy, parlant anglais et français, ayant une cicatrice à la bouche, n'ayant pas de dents de devant, teint jaunâtre, très grande de taille. La susdite récompense sera donnée pour leur arrestation.

Dr RANCÉ, rue Bourbon, près St-Philippe
15mai☞

A louer,

Un rez-de-chaussée, composé de trois pièces avec batiment dans la cour, composé de six chambres, cave et cuisine, à un prix très raisonnable.

S'adresser sur les lieux, rue Bourbon 298, entre Ursulines et St-Philippe. 15 mai—6f

LES soussignés offrent à vendre, sous les clefs de la douane et en magasin:
200 paniers huile 22 onces Bacigalupi,
100 caisses huile 32 onces vierge,
100 do huile 22 onces double clarifiée, J L Duret,
400 caisses olives Th. Ronnan,
50 do cornichons,
200 quarts Burgundy Port,
100 quarts Madère,
2000 caisses vin rouge et blanc, des marques Brandenburg frères, Nathaniel Johnston, Bornet jeune, de Bordeaux,
500 paniers champagne Jos Perrier Fils & Co,
200 caisses bourgogne Ed. Michaux,
120 quarts Sherry et Porto,
100 caisses absinthe Berger,
150 do cerises à l'eau-de-vie,
10 punchons rhum de la Jamaique,
40 pipes genièvre "Stag,"
500 futailles eau-de-vie des marques suivantes: Pinet Castillon & Co, J. Denis Henry Mounié & Co, A. Bonnin, Melady,
2000 futailles pale Ale et Strong Ale, de la marque W Younger & Co, Edinburgh,
10 punchons Scotch Whiskey, Wm Stewart,
4 do Old Tom Gin.
SEULATOUR & Co,
7janv 89, ancien 33, Vieille Levée

ANISETTE—180 caisses anisette et liqueurs assorties, 20 damejeannes vieux marasquin, 15 do vieux cognac. A vendre par
T. BAILLY BLANCHARD Jr.,
avril—1f 89, Vieille Levée.

CHANDELLES de Paraffine patentées de Hemmel, 100 caisses, 4, 5 et 6 à la livre, à vendre par
3avril—6 f B. TURPIN, 95 Vieille-Levée

Pour MINDEN, JEUDI, 16 courant à 5 heures P. M

Le paquebot COMET, fin marcheur, et bien emménagé, partira pour les ports suivants sous le commandement du capitaine W. V. Harrell, dont l'urbanité est connue: Minden, Moscow, Rocheport, Bolivar, Pine Bluffs, Spring Bayou, Buena vista, Grand Bayou, Coushatta Chute, Grand Ecore, St Maurice, Montgomery, Alexandria et tous les points du lac Bistineau et de la Rivière Rouge.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord
J. G. ARNOLD,
16 mai agent des annonces.

LA HAVANE.

POUR LA HAVANE—La barque fine voilière A. J. JARUCO, capitaine Cabanas, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à PUIG BROTHERS,
16 mai 57 rue de la Douane.

Pour Tampico et la Colonie d'Eureka.

Le brick JOSEPH H. TOONE [illegible] partira sous peu pour Tampico. [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à MANUEL LOPEZ,
15 mai☞ 27 Vieille Levée

Pour la Colonie d'Eureka.

(Par la voie de Tampico)

Le brick [illegible] NAHUER STETSON, capitaine [illegible], partira sans délai SAMEDI le 8 courant. [illegible] Pour passage s'adresser à
SALVADOR FERNANDEZ & Co,
15 mai—6f 5 Vieille Levée

Légion Française.

ORDRE No 13

Nlle Orléans, 16 mai 1861.

La première et la troisième compagnies se réuniront ce soir JEUDI 16 mai, à 7 heures du soir dans leur local pour faire l'exercice. Chaque membre se munira d'un bon fusil.

Le chef de Bataillon recommande de plus de ponctualité aux membres qui ont signé la liste de la troisième compagnie et qui ne se sont pas encore paru aux exercices.

Il ne sera plus publié d'ordre de réunion pour les exercices, chaque compagnie ayant définitivement arrêté son choix et ses jours d'exercice, savoir

La première compagnie, le lundi et le jeudi de chaque semaine, à 7 heures du soir, au local de la Parfaite Union.

La deuxième compagnie, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, au même local et à la même heure que la première.

La troisième compagnie, le lundi et jeudi de chaque semaine à 7 heures du soir, au local de M. Fulgence Bras, encoignure Bassin et Toulouse.

La quatrième compagnie, le mardi et le vendredi de chaque semaine, à 7 heures du soir, au local de la loge la Persévérance, encoignure St C[illegible] et d[illegible] Maine.

Tous les officiers, sous-officiers et caporaux de la Légion se réuniront tous les dimanches, à 10 heures du matin, au local de la Parfaite Union, pour faire l'exercice et assister à l'école d'intonation.

ALBIN ROCHEREAU, chef de Bataillon.
16 mai CH LAFFON DE LADEBAT Adj Major

Volontaires Français.

Le Bataillon est convoqué [illegible] pour continuer les manœuvres.

On est prié de se présenter, autant que possible, armé et équipé.

Les personnes qui désirent participer à la formation de la 3e compagnie et y obtenir des grades, doivent s'inscrire chez le commandant, à la Jackson Academy, rue Hospital, 74 entre Royale et Bourbon.

Par ordre du commandant Ferrer.
Le capitaine adjudant-major
16 mai—1f DE LAMARRE

Artilleurs Pontonniers,

Garde à vous!

La Compagnie s'assemblera [illegible] pour traiter d'affaires de la plus haute importance.

Rendez-vous à l'ancien local de la compagnie.
Nouvelle-Orléans, [illegible] mai 1861
Par ordre du capitaine, F. MIOTON,
LOUIS DUCLOS, secrétaire. 16mai—1f

AVIS

Cinquième Compagnie du Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

Les membres de cette Compagnie sont priés de se réunir pour affaires urgentes AUJOURD'HUI 16 courant à [illegible] au Magasin Beer Garden [illegible]
A. DELAVIGNE Secrétaire.

Quartier Général du 1er Régiment de la 1ère Division de la Milice de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, [illegible] mai 1861.

Ordre de régiment No 1—[illegible]

Wm L. ROBINSON, colonel.
W. S. CAPELLA, adjudant.

[illegible]

Quartier Général de la 1re Compagnie des Turcos de la Louisiane.

[illegible]

Quartier-Général des Tirailleurs d'Orléans.

[illegible]
R. RAMONDY,
15 mai—2 Porte-drapeau du capitaine.

Gardes d'Orléans

LES membres de la [illegible] compagnie [illegible]
Tous les membres sont requis d'y assister.
Par ordre du capitaine J. [illegible] GENE TOURNE.
15 mai

Quartier Général de la Légion de la Louisiane

Troupes volontaires de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 14 mai 1861.

ORDRE SPECIAL No 6.

LES membres de la 4me Compagnie de CAZADORES DE ORLEANS s'assembleront à 7 1/2 heures à l'encoignure des rues Tremé et Basin, SAMEDI, 18 courant, entre 6 et 7 heures du soir, pour l'élection d'un capitaine, d'un 1er lieutenant et d'un 2d lieutenant. Les capitaines Lladó et Torras, présideront l'élection et feront leur rapport au Quartier Général.

Par ordre du général J. Trudeau,
JAS CURELL,
15mai—1t Aide-de-Camp

Voltigeurs d'Orléans.

ATTENTION!

Les membres de cette compagnie devront se rendre à leurs exercices les MARDI, JEUDI et SAMEDI à 7 heures et demie précises.

Par ordre du capitaine, O. FAZENDE,
14 mai—3f Secrétaire

Régiment des Gardes d'Orléans.

—Ordre No 23—
Nouvelle-Orléans, 13 mai 1861.

Le régiment des Gardes d'Orléans prendra les armes et se réunira à la salle des Gardes d'Orléans, dimanche prochain 19 du courant, à 6 heures précises du matin pour aller à la célébration de l'inauguration Hopital à Gentilly.

Nouvelle tenue d'été, équipement complet, sac à dos garni pour la journée.

Le régiment partira pour Gentilly, par le train de 6 1/2 heures du chemin de fer de Pont Chartrain.

Les Gardes d'Orléans qui n'ont pas encore pris la tenue d'été, devront s'adresser immédiatement à leur sergent-major.

Signé N. AUGUSTIN, colonel.
J. C. C. L'Adjudant-major,
F. du MONTEIL 13mai—[illegible]

PELICAN GUARDS,

ATTENTION

A partir de ce jour, l'exercice aura lieu le mardi, le mercredi et le samedi soir, à [illegible] heures précises, à la caserne, encoignure Conti et Bassin

Par ordre de E. J. Graeger, lieutenant commandant
11 mai—8f F. A. MADER Secrétaire

Légion française

ON a besoin, pour la Légion française, de quatre ou cinq TAMBOURS. S'adresser à
O. COLLIGNON,
11mai—8f Lieutenant de musique No [illegible] rue St Pierre.

L'ART DU DENTISTE.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE,
☞ No. 107 rue Royale, vis-à-vis l'Hôtel St Louis,

continue à exercer scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il appelle l'attention de ceux qui ont besoin des services d'un dentiste habile, et des personnes qui ont employé des dentistes inexpérimentés (dont l'or tombe des dents peu de temps après avoir été orifiées, et dont on n'a pu porter les dents artificielles avec confort.) En s'adressant à J. A. Casadavant on peut se faire orifier les dents consciencieusement et avec habileté; et se faire poser des dents artificielles au moyen de la pression atmosphérique, et selon des procédés perfectionnés. Il pose une ou plusieurs dents, ou un râtelier après à exercer (il n'en porte garanti) toutes les fonctions des dents naturelles.

Il a inventé une composition chimique qui n'endort pas, qu'il applique sur les gencives avant d'arracher les dents. Les gencives se trouvent engourdies, ce qui diminue la douleur.

☞ Consultations en français, espagnol et anglais.
9 jan—M & J

Dr THURBER,

DENTISTE.

SALON D'OPERATIONS,
148, *rue Royale*,
Entre St-Pierre et Toulouse.

1 oct—1an

G. BOUTREUX

Tapissier et réparateur de meubles en général.—Rue Dauphine, No. 50.

☞ Enlève les tapis, les toiles cirées, &c, les bat, les brosse, les nettoie et les repose en vingt-quatre heures. Il coupe et fait les draperies, rideaux, nattes et couvertures à meubles, &c.; pose les corniches et les stores, répare et vernit les meubles 24 s f l 1m

Association d'Agriculture et des Artisans, de la Louisiane.

LES actionnaires de cette Association, et les personnes ayant des voitures privées, sont invitées à se présenter au bureau de l'Association, bâtisse de l'Institut des Artisans, où ils pourront se procurer l'autorisation d'entrer dans l'enceinte de l'Exposition et de se promener sur le track, connu comme le Créole Course.

T. D. HARPER,
6 mai—10 Secrétaire

A LOUER

Une maison

située rue Ste-Anne, No 145, entre Marais et Rampart, ayant au rez-de-chaussée deux salons, un parloir, porte-cochère. Au premier, deux appartements, un grand cabinet, une galerie et un grand vestibule. Dans la cour, quatre chambres à domestiques, cuisine, chambre à repasser, écurie, citerne et water-works.

S'adresser à EDOUARD GUILLOT, rue Royale, No 128. 6mai—1m pre p

Recorder du Deuxième District

MM les Editeurs:

Veuillez annoncer que M. ANATOLE BLACHE, Recorder du Deuxième District, est candidat à la même place et qu'il sera soutenu, à l'élection du 3 juin prochain, par

LES PROPRIETAIRES DU DISTRICT.
13avril au 3 juin

☞ MM. les Editeurs.

Veuillez annoncer M. CLEMENT RAMOS ex-recorder du Deuxième District comme candidat à la même place. L'élection aura lieu LUNDI, le 3 juin.
1er mai—au 3 j SES NOMBREUX AMIS

EMILE WILTZ

est candidat à la place de Recorder du Deuxième District. [illegible]

☞ [illegible] PERALTA [illegible] Baton Rouge, est candidat à la place [illegible]

AVIS.

ON a besoin d'un jeune homme qui parle et écrive le français [illegible] pharmacie [illegible]

Etablissement hydrothérapique DU SUD,

Du Dr RANCÉ,

A BILOXI (Mississippi)

CET établissement [illegible] D. Rancé [illegible]
24 avril—3m☞

Changement de local.

R. B. SYKES [illegible] magasin [illegible]

Réouverture des Bains Conti.

L[illegible]
12 avril—1m☞

$25 de récompense.

Partie marronne [illegible]

BITTER DES ARABES.

M[illegible] BITTER DES ARABES [illegible]
17 avril—1m [illegible]

Avis de Société.

M. W. M. KELLEY [illegible] Ma[illegible] KELLEY & C.
J. S. MEFFINS BRO.
Batisse Ma[illegible] Nouvelle-Orléans [illegible]

Cercles. Cercles. Cercles

100,000 CERCLES [illegible]
[illegible]

P. FIEROBE,

TAILLEUR DES ZOUAVES D'OSKERMAN

[illegible]

MAGASIN DE TAPIS,

Rue de Chartres, No 19

NOUS avons [illegible]
[illegible] A. BROUSSARD & C.

LOUIS, RESTAURATEUR,

Et Pension Bourgeoise,

[illegible] St. Louis,

TABLE D'HOTE

[illegible]

MAISON LESTRADE

A MANDEVILLE.

[illegible]

B[illegible]
BERNARD TURPIN

C. BELLENOT, GRAVEUR,

Coin Bienville et Exchange Alley,

Boutons! Pélicans! Etoiles!
Attributs militaires!

[illegible]

AVIS.

LES débiteurs de la [illegible] DUCLOS & C. sont [illegible]

Vacherie à vendre.

[illegible]

Demande d'apprentis.

ON demande [illegible] S'adresser à la Fabrique de Souliers du Sud, rue St [illegible] ☞

Cornes

CINQ [illegible] à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
29 avril [illegible]

GOTTSCHALK & MAGNER,

NOTAIRES PUBLICS,

Rue Carondelet, No 33,

Au rez-de-chaussée [illegible]

PLOMB—[illegible]
E. TRONS[illegible]

SUCRE—[illegible]
E. TRONS[illegible]

BRE[illegible]
BERNARD TURPIN

PETITS POIS—[illegible] 50 caisses, à vendre par
BERNARD TURPIN

CORNICHONS—[illegible] vinaigre, [illegible]
BERNARD TURPIN

SERRURES[illegible] 4 5, 6, 7, 8, 9 et 10 pouces, à vendre par
BERNARD TURPIN
11mai—6f 95 Vieille Levée

AMANDES—45 Sacs amandes de Languedoc, 25 do à coques dures, à vendre par
BERNARD TURPIN
11mai—6 95 Vieille Levée

MARSEILLE—300 paniers huile Plagniol, 22 onces, 150 do [illegible] 11 do
40 caisses vermouth Noilly Pratt & Co,
100 caisses [illegible]
200 caisses vin muscat Frontignan, 300 caisses eau de fleurs d'oranger, 200 caisses sardines assorties, Renard, 50 caisses cassis du Mont d'or, 30 bq es vin rouge Bergasse.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD.
11 avril [illegible] Levée

CONSULAT DE FRANCE.

Avis mensuel.—Mai 1861.

Sont invités à se présenter à la Chancellerie, pour affaire qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent

Ader, Philippe	Jung
Barra Antoine, [Dr] 2	Kessler, Frédéric
Bataille, Raymond	Lamarque, Louis
Bailleu Bernard	Lapeyrouserie Vital Jean,
Botte Nicolas	les époux
Barret de Nazaris, St. Victor	Lamarque Charles jeune
	Lamothe Charles
Boissel, Auguste	Lefèvre, Jean Pierre
Bourgeau, Jean [Pierre]	Latourrette, Mme, artiste lyrique
Bois, Mme, née Fabienne Blondeau	
	Louis, Jean
Bossinet, Joseph	Lievre, Jean Edouard
Brière, Eugène	Levy, de Catherine, Cie
Barbara	tiste Jeanne, Estelle et
Callegari, Giovanni Mme 2	Emile
Cambère, Jean Joseph	Mouret, François Laurent
Cholvès, Rosa, Mme	Mironet-Dojoncet, Mme
Cazaux, Lucien	coutirière
Durieux, Rosalie, Mlle	Martin, laang, Clémentine Mme
Dujard, Alexandre	
Douroux, Jean-Pierre	Masson, Antoine
Darrey, Jean	Mouret, Gaston
Delavaye, Frederic	Mouton, Etienne boucher
Despres, Armand	Moro, Mme veuve
Detrell, Eusèbe	Platt, Marie Jeanne, Mme
Dumas des Frédéric	Pelletier, Antoine
Dolasse Jean	Pennigault, Josep
Drouet, Jules-Marie-Anne	Petit and Yves, ...
	Rodier, Joseph
Fauquet Manassès	Riquet, Eusèbe
Favre, Mme veuve	St Aury Pascal
Faure, Jean	Simonelli, Baptiste
Fredet François	Trioulet, Louis
Gaubert, Pierre	Trouette, Hippolyte
Gabrière	Terrebonne-Laborgne, Louis
Gosset, n. Auguste	
Girardin, Constant	Tranie, Jean
Giriot, Fulgence et Marie	Vizou Jean-Alexandre
Gaillard, marchand de lait	Vasson, François
Humbert, Hippolyte	Vosalo, Louis Joseph
Jacquot, Paul	Verard
Jarlan, Simon	Vautrain, Auguste
Justel, Bertrand	Zavallos, Hector

La chancellerie du Consulat de France, située rue Bourbon, No 74, entre celles St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours [les dimanches exceptés], de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

1mai